

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

**DE\_2017\_124**

**Séance du jeudi 18 mai 2017**

**Membres en exercice : 29**

Date de la convocation: 15/05/2017

**Présents : 16**

*L'an deux mille dix-sept et le dix-huit mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,*

**Votants: 17**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE

**Secrétaire de séance: Jean-Pierre ALLIER**

**Représentés:** Jean-Paul VELAY par Alain JAFFARD

**Excusés:**

**Absents:** François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

**Objet: CCSML : création d'un post d'ingénierie mutualisée - DE\_2017\_124**

Annule et remplace la délibération DE \_ 2017 \_ 120

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de la Communauté de Communes répondre à un appel à projet à projet permettant d'accéder à un financement FNADT pour la création d'une mission d'animation pour le développement de six centres bourg (dont celui du Pont de Montvert) et de deux villages de notre communauté de communes. La communauté de communes engagerait pour trois ans un animateur de développement qui serait mis à disposition des communes concernées afin de les appuyer dans leurs projets d'aménagement et revitalisation de leur centre bourg.

Un financement de l'Etat a été sollicité pour ces trois années, et le coût restant à la charge de la communauté serait réparti sur les huit communes utilisatrices de cet agent de développement. Cela reviendrait à peu près à 2000 € par an et par commune.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

**SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur ce projet de réponse à l'appel à projet par la communauté de communes.

**S'ENGAGE** à prendre en charge la part de financement qui lui incomberait.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Alain Jaffard

